



Les codes H / Mentions de danger suivants sont utilisés dans le tableau 3.1 des classifications harmonisées de l'annexe VI de l'ordonnance CLP (CE) No 1272/2008. Ils sont indiqués dans cette annexe VI, partie 1 „Présentation de la liste ...,” section 1.1.2.1.2 „Codes des mentions de danger”.

A considérer aux codes suivants: F/D majuscule = peut f/d minuscule = susceptible de

Codes	Mentions de danger
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H360Fd	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.